

**Liste des documents techniques à fournir
pour constituer un dossier de demande d'aides financières**

Pour être recevable votre dossier doit contenir toutes les pièces cochées ci-dessous en fonction de la nature du projet.

***Nota important** : L'opération ne peut démarrer qu'après réception du courrier de l'agence vous informant de son éligibilité et que si vous disposez des autorisations administratives nécessaires.*

PIECES A TRANSMETTRE POUR L'INSTRUCTION DE TOUT TYPE DE DOSSIER

- Lettre de demande d'aide financière.
- Imprimé de demande d'aide (formulaire AIDEQ201).
- Délibération autorisant le maître d'ouvrage à lancer la consultation et à signer le marché.
- Plan prévisionnel de financement.
- Planning de réalisation signé du maître d'ouvrage.
- Décision de financement des autres partenaires financiers ou engagement du maître d'ouvrage à lancer les opérations sans cofinancement.

1 - ETUDE D'AIDE A LA DECISION

- Mémoire explicatif justifiant l'étude.
- Cahier des charges.
- Coût estimatif (coût de l'étude, frais de maîtrise d'oeuvre et frais annexes liés à l'opération).
- Autres...

2 - TRAVAUX DE RESEAUX

- Mémoire explicatif et justificatif.
- Détail estimatif.
- Extrait de l'étude de zonage correspondant aux travaux concernés.
- Copie de la délibération approuvant le zonage après enquête publique.
- Copie de l'arrêté préfectoral ou récépissé de déclaration de l'ouvrage épuratoire du système d'assainissement.
- Extrait de l'étude diagnostic des réseaux justifiant l'intérêt des travaux, (obligatoire dans le cas de travaux de réhabilitation, de travaux de restructuration de réseaux, ou de création de bassin d'orage).
- Plan de situation positionnant la tranche d'assainissement à financer dans le projet général.
- Plan détaillé du projet (échelle 1/2000 par exemple). Pour l'extension de réseaux, préciser par des symboles différents, le nombre d'habitations existantes et projetées (joindre les justificatifs de permis de construire ou de lotir) qui seront raccordés dans la tranche de travaux.
- Attestation de propriété des terrains ou accords de servitudes pour certains ouvrages (bassins tampons, poste de relèvement...).
- Autres...

3 - TRAVAUX DE STATION D'EPURATION (construction neuve, restructuration, réhabilitation)

- Etude de valorisation agricole des boues (sauf si l'étude précédente date de moins de 5ans).
- Etude d'impact ou dossier d'incidence.
- Mémoire explicatif et justificatif détaillé, comportant le lieu d'implantation et les normes de rejet à respecter et comprenant les plans et schémas explicatifs.
- Détail estimatif précis par postes principaux de projet.
- Plan de situation du projet.
- Arrêté d'autorisation de rejet ou récépissé de déclaration.
- Permis de construire (sauf marché de conception réalisation).
- Attestation de propriété des terrains (construction ou extension de nouvelle station).
- Pour les travaux de mise en place de dispositifs d'autosurveillance, avis écrit du SATESE au stade du dossier de consultation des entreprises (DCE).
- Autres...

4 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour la mise en place du SPANC :

- Copie de l'arrêté de la commune ou EPCI créant le SPANC.
- Copie de la délibération approuvant le zonage après enquête publique.
- Copie des statuts du SPANC.
- Détail du budget prévisionnel du SPANC accepté par l'autorité compétente du SPANC.
- Justificatif des actions à mener par le SPANC.
- Autres...

Pour les opérations de réhabilitation :

- Copie de l'arrêté de la commune ou EPCI créant le SPANC.
- Mémoire descriptif et justificatif des travaux.
- Etude de l'état des lieux.
- Déclaration d'intérêt général (art. 31 de la loi sur l'eau) sauf pour les périmètres de protection faisant l'objet d'une déclaration d'utilité publique ou convention de programme d'intérêt général (PIG).
- Attestation du maître d'ouvrage confirmant l'engagement de tous les propriétaires dans la démarche de réhabilitation, autorisant la collectivité à définir son projet.

**Envoyer ce formulaire et votre dossier
à la délégation de l'agence de l'eau
à laquelle votre département est rattaché.**



MARCHE A SUIVRE POUR BENEFICIER D'UNE AIDE DE L'AGENCE

Ce que vous ferez :

- ◆ Vous devez déposer auprès de l'agence de l'eau un dossier de demande de subvention complet **avant toute commande** d'étude ou de travaux, dès que votre avant-projet sommaire ou votre cahier des charges est prêt.
- ◆ L'instruction sera d'autant plus facilitée et la réponse d'autant plus rapide que vous établirez et joindrez tous les documents demandés :
 - l'imprimé de demande de participation financière, qui comporte un engagement de respect de nos règles générales,
 - les autres pièces citées dans l'annexe.
- ◆ Ces documents sont téléchargeables sur notre site ou sont disponibles auprès de la délégation de l'agence dont vous dépendez (cf. ci-dessous).
- ◆ Vous adressez ces documents auprès de la délégation de l'agence dont vous dépendez (cf. ci-dessous).
- ◆ **Le démarrage de l'opération ne peut intervenir avant la réception du courrier de l'agence vous informant de l'éligibilité de votre opération. Ce démarrage ne pourra en tout état de cause intervenir que si vous disposez des autorisations administratives nécessaires.**

Ce que nous ferons :

- ◆ Nous vous informerons dès que possible à l'issue de l'instruction de la suite donnée à votre demande.
- ◆ Si notre aide est supérieure à 50 000 € nous soumettrons votre dossier au conseil d'administration de l'agence de l'eau qui se réunit tous les trimestres environ.

* * * * *

Ces documents sont à adresser à la délégation régionale de l'agence de l'eau à laquelle votre département est rattaché :

Agence de l'eau Loire – Bretagne (siège social)

Avenue de Buffon – BP 6339Tél. : 02.38.51.73.73
45 063 Orléans Cedex 02

Délégation **Centre-Loire**

7 rue Paul LangevinTél. : 02.38.25.08.40
45 071 Orléans cedex 2
(Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45)

Délégation **Allier-Loire amont**

Centre ONSLOW.....Tél. : 04.73.17.07.10

12, avenue Marx Dormoy

63 058 Clermont-Ferrand Cedex 1

(Départements : 03, 07, 15, 42, 43, 48, 58, 63, 71)

Délégation **Anjou-Maine**

17, rue Jean GrémillonTél. : 02.43.86.96.18

72 021 Le Mans Cedex 2

(Départements : 49, 53, 61, 72)

Délégation **Ouest-Atlantique**

1, rue Eugène Varlin – B.P. 40521.....Tél. : 02.40.73.06.00

44 105 Nantes Cedex 4

(Départements : 17, 35, 44, 56, 85)

Délégation **Poitou-Limousin**

7, rue de la Goélette – B.P. 40Tél. : 05.49.38.09.82

86 282 Saint-Benoît Cedex

(Départements : 16, 23, 79, 86, 87)

Délégation **Armor-Finistère**

Parc technologique du ZoopôleTél. : 02.96.33.62.45

Espace d'entreprise Keraïa

18, rue du Sabot – Bât. B

22 440 Ploufragan

(Départements : 22, 29)



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

(formulaire AIDEQ201 - 1/2)

IDENTIFICATION

Demandeur (bénéficiaire) :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : |_| |_| |_| |_| |_| Ville :

Personne à contacter :

Tél : Télécopie :

Courriel :

SIRET : |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de l'agence : oui non

Maître d'oeuvre (ou bureau d'étude), s'il est déjà choisi :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter :

Tél : Télécopie :

Courriel :

VOTRE PROJET

Description sommaire de l'opération :

.....
.....
.....

Coût prévisionnel en € (préciser HT ou TTC) *	Date prévisionnelle de début de l'opération	Durée prévisionnelle

*** Indiquer**

- ◆ le montant HT si vous récupérez la TVA pour cette opération, directement ou par le fonds de compensation,
- ◆ le montant TTC en cas de non récupération ou non compensation de la TVA ou, pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, en cas d'imputation sur le budget de fonctionnement.

Plan de financement prévisionnel

Organisme ou collectivité apportant une aide financière	Nature de la contribution (prêt ou subvention)	Montant de la contribution

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR

- ◆ Pour les associations loi de 1901 Statuts,
Dernier compte de résultat
Budget prévisionnel de l'année en cours
Liste des membres du Conseil d'Administration
- ◆ Pour les collectivités territoriales, leurs syndicats et les associations
Délibération du conseil (municipal, syndical, ...) ou de l'organisme statutaire vous autorisant à mener cette opération

DOCUMENTS TECHNIQUES A FOURNIR

Voir liste jointe.

DEMANDE ET ENGAGEMENT

Je soussigné (e) 1 - nom, prénom, qualité - :

- ◆ sollicite une aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, pour la réalisation de l'opération objet de la présente demande,
- ◆ déclare avoir pris connaissance des conditions contenues dans le document "Règles générales d'attribution et de versement des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne"², et m'engage à en respecter les clauses.

A, le
Le demandeur (signature et cachet)

1 Pour les GAEC : nom, prénom et signature de tous les associés

2 Ce document est disponible auprès des services de l'agence et consultable sur le site Internet :